

Le président

COMMUNIQUÉ DE DÉCISIONS
Séance plénière de la Commission nationale du débat public
Paris le 19 mars 2025

MISSIONS EN COURS

I. DEBAT PUBLIC

Débat public global sur le territoire de Fos-Etang de Berre et sur les territoires connexes : le dossier constitué par l'État et les maîtres d'ouvrage est suffisamment complet pour ouvrir le débat public global. Toutefois, il sera complété, au cours du débat, par l'État, ArcelorMittal Méditerranée et Marcegaglia. Le calendrier et les modalités d'organisation du débat public global, qui se déroulera du 2 avril 2025 au 13 juillet 2025, sont publiées sur le site internet accessible au lien suivant :

<https://www.debatpublic.fr/avenir-industriel-fos-berre-provence>

[Consulter la décision](#)

II. MISSION DE CONSEIL – ARTICLE L. 121-1

Assises de la protection sociale des Français de l'étranger :

M. Jean-Michel ALONZEAU est chargé d'émettre un avis à caractère méthodologique relatif à la participation du public dans le cadre des assises de la protection sociale des Français de l'étranger, en complément de Mmes Renée AUPETIT et Nathalie DURAND précédemment désignées

[Consulter la décision](#)

Marc PAPINUTTI